

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Caluire-et-Cuire (69300)

### Réponses de Philippe Cochet, au nom de la liste « Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET »

— le 26/02/2020 à 09:59 —

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.*

*Si les mobilités actives et la voirie sont des compétences de la Métropole, la Mairie de Caluire a un rôle fondamental à jouer dans la mise en œuvre d'un plan vélo ambitieux. A cet effet, la mise en place d'un comité vélo régulier au minimum 4 fois par an avec la Mairie nous semble clés. Cet espace d'échange pourra par exemple permettre d'établir la liste prioritaire des lieux à équiper.*

À l'occasion de son conseil municipal du 17 décembre dernier, l'équipe municipale a présenté les grandes lignes du plan vélo qu'elle souhaite développer dans les années à venir.

Ce dernier tient déjà compte des attentes des Caluirards en la matière puisqu'il a été élaboré à partir, notamment, des 142 propositions qu'ils ont émises lors de la grande concertation 2 (conférence, ateliers, plateforme de recueil des suggestions sur internet...) et des cartes communiquées par le collectif cycliste de Caluire et Cuire.

Naturellement, les Caluirards seront associés à la mise œuvre et au suivi du plan vélo.

#### Développer un réseau cyclable cohérent

##### Action n°2 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- Montée de la Boucle en supprimant une des 2 voies actuellement réservées aux voitures
- Quai Clémenceau,
- Montée des Soldats / Place Foch / Avenue Pierre Terrasse ou un itinéraire alternatif
- Pont Poincaré avec une voie Transports en Commun / Vélos dans chaque sens
- Route de Strasbourg jusqu'à Crépieux
- Chemin de Boutary
- Rue Pasteur
- Rues d'accès aux 2 collèges Charles Sénard et André Lassagne
- Avenue Général de Gaulle jusqu'au centre ville

Concevoir un réseau sans coupure, cohérent et fluide, qui tient compte des liaisons inter-communales permettant une circulation rapide sans piéton sur certains axes conduisant aux zones d'activités professionnelles.

Depuis son élection, l'équipe municipale a déjà fait le choix de créer des pistes cyclables sécurisées, isolées de la circulation automobiles et des piétons, dès que les gabarits de voie le permettent. Deux exemples récents en témoignent : chemin Petit et montée des Forts. Le même principe a été retenu pour le réaménagement du chemin de Crépieux qui vient de démarrer (plus de 2 km).

Par ailleurs, le plan vélo adopté par la municipalité prévoit un maillage de l'ensemble du territoire en utilisant tous les outils existants aujourd'hui (pistes cyclables, bandes cyclables, picto, sas vélo, chaussée à voie centrale banalisée, cédez-le-passage cycliste...).

- Montée de la Boucle : une étude est en cours avec les services municipaux, un bureau d'études et la Métropole pour la réalisation d'une liaison entre le plateau et les quais du Rhône. Un premier diagnostic a été établi en intégrant la montée de la Boucle, les voies connexes, les différents flux de circulation, les différents usages...

Plusieurs scénarios sont en cours d'élaboration dont certains prévoient une voie dédiée aux vélos et transports en commun, d'autres une liaison sur des axes proches dont la topographie et la configuration sont moins abruptes.

- Montée des Soldats : déjà prévu dans le plan vélo sous la forme d'un itinéraire alternatif

- Pont Poincaré : étude en cours

- Rue Pasteur : travaux démarrés sur un premier tronçon, dans le cadre du programme de renouvellement urbain. Des bandes cyclables sont prévues. A noter que la Voie Verte est parallèle à la rue Pasteur, nous travaillons par conséquent aux liaisons qui peuvent permettre aux cyclistes de la rejoindre et d'ainsi cheminer en toute sécurité

- Quai Clemenceau : il n'y pas d'emprise de voie suffisante pour construire une piste cyclable isolée de la circulation. Les îlots centraux ont été construits pour sécuriser les cheminements et traversées des piétons et accès copropriétés. En revanche, c'est possible de l'autre côté des quais de Saône.

### Action n°3 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Traiter en priorité la coupure urbaine du Pont Poincaré.

Nous travaillons déjà sur ce dossier en lien avec les services métropolitains. Concernant le bas de la montée des Soldats, les premiers aménagements (traçage et sas vélos) sont à l'étude et seront réalisés avant la fin du premier semestre. Il est à rappeler que la passerelle de la Paix est totalement sécurisée et dédiée aux modes doux. La réduction des coupures urbaines est l'un des objectifs prioritaires du plan vélo.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°4 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Développer une signalisation spécifique vélo :

- Panneau M12 de cédez le passage cycliste selon la carte interactive du collectif cycliste de Caluire
- Généraliser les SAS vélos à tous les carrefours à feux

Nous étudierons la possibilité d'interdire la circulation des poids lourds sans radar de détection, dès que la loi le permettra. Pour l'heure, il faut noter que le règlement général de circulation de Caluire et Cuire est déjà restrictif sur la circulation des plus de 3,5 t sur la commune, hors services publics et desserte locale.

En outre, le fait que Caluire et Cuire fasse intégralement partie de la ZFE limitera encore l'accès aux poids lourds « anciens » pour privilégier les modèles récents, sur lesquels, il est à espérer que la loi obligera l'équipement de radar de détection cyclistes/piétons

Signalisation spécifique vélos : sas vélos et cédez-le-passage cyclistes font partie du plan vélo. Cela se fera au cas par cas, en étudiant tous les points où cela est réalisable.

### Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Favoriser le partage de la rue dans les endroits où l'espace manque en réduisant la vitesse et en donnant la priorité aux piétons et aux cyclistes :*

- Centre Bourg
- Grande rue de St Clair
- Quartier Bissardon

*Étendre les zones 30 km/h et rendre cette limitation effective, par la réduction de la largeur de la chaussée, et l'utilisation de chicanes et de ralentisseurs, en particulier :*

- Rue de Margnolles
- Chemin de Boutary

C'est déjà ce que la Ville fait. Le Bourg et la grande rue de Saint-Clair sont déjà en grande partie limités à 30 km/h. Une étude de circulation sur le quartier de Bissardon sera prochainement lancée. D'autres études sont en cours sur différents secteurs pour justement prévoir des aménagements de voie (stationnement en chicane, trottoirs plus larges, bandes cyclables...).

De nouvelles voies passeront prochainement à 30 km/h. L'objectif est bel et bien de sécuriser le cheminement des piétons et des cyclistes.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°6 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux cyclistes à proximité des grands nœuds de transports en commun (métro Cuire, St Clair Square Brosset, Place Foch).

Planter des arceaux vélos aux endroits où ils sont en nombre insuffisant, à définir avec le comité vélo, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

C'est déjà en cours, deux abris vélos sécurisés seront construits dans les prochains mois. L'un à la sortie du Métro Cuire sur le boulevard des Canuts, l'autre place Foch, après le monument.

Nous procédons régulièrement à l'installation de nouveaux arceaux à vélo.

### Action n°7 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.  
*Pour cela, profiter du programme Alvéole de la FUB.*

Il y en a déjà, sous forme de locaux ou de parkings/arceaux, devant les sites. Nous travaillons à l'augmentation du nombre de parcs à vélo/trottinettes dans les écoles.

### Action n°8 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).  
*Étendre le maillage en station Vélo'V.*

Cette année, la Ville a aidé à l'implantation de l'enseigne GIANT, avenue Général Leclerc. Elle a obtenu l'installation de 2 nouvelles stations Vélo'v dont la seconde, rue Pasteur, est en cours d'installation. Elle a également œuvré pour que la Métropole, autorité compétente pour le déploiement des stations Vélo'v, ouvre le marché en dehors des frontières de Lyon et Villeurbanne, comme c'était le cas sur le dernier mandat.

### Action n°9 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

La Ville soutient depuis longtemps toutes les associations Caluirardes qui la sollicitent, notamment une association d'insertion qui répare des vélos. Les associations sportives cyclistes sont aidées tant pour leur fonctionnement que pour l'organisation d'événements (La Castellane, le Lyon urban Trail...)  
Nota : la Ville a organisé l'été dernier un événement dédié aux deux roues (sécurité / remise à niveau) où elle avait invité un atelier de réparation.

### Action n°10 : je m'engage

Créer une agence d'écomobilité, qui coordonne toutes les initiatives contribuant à stimuler les offres alternatives à la voiture autosoliste et placer au centre la solution vélo.

Les déplacements relèvent de la compétente métropolitaine, nous sommes favorables à cette action au niveau métropolitain.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°11 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Nous y sommes favorable et travaillons à l'augmentation du nombre de parcs à vélo dans les écoles.

### Action n°12 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

L'été dernier, la municipalité a organisé un événement dédié aux deux roues dans cet esprit avec sensibilisation à l'environnement et à la sécurité.

Des journées sont organisées avec les écoles pour permettre aux écoliers de passer leur brevet cycliste.

### Action n°13 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Philippe Cochet (de même que plusieurs élus ou candidats de sa liste) utilise régulièrement son vélo à assistance électrique (ou non). Il a notamment participé aux deux dernières éditions de Convergence vélo.

### Action n°14 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.  
*Impulser et suivre le lancement de lignes pédibus et de vélobus dans toute la ville.  
Mettre en place des lignes de vélobus pour rejoindre les collèges Charles Sénard et André Lassagne.  
Travailler à leur pérennisation dans le temps.*

En début d'année scolaire, la Ville a organisé une vaste opération dans les écoles pour relancer les dispositifs de pédibus, avec un succès mitigé, car cela nécessite une adhésion des parents volontaires.

La Ville accompagnera très volontiers les parents qui souhaitent relancer des lignes de pédibus ou créer des lignes de vélobus.

Nous n'avons pas compétence pour impulser la création des pédibus ou vélobus dans les collèges qui relèvent de la compétence métropolitaine. Evidemment, nous accompagnerons les parents qui nous solliciteront sur le sujet.

#### **Action n°15 : je m'engage**

Créer une "journée sans voiture". Pour encourager les habitants de Caluire et leur donner envie de se déplacer à vélo, il faut développer une culture du vélo urbain. Cela passe par la participation d'événements de grande ampleur : Convergence Vélo mais aussi organiser des événements à Caluire : journée sans voiture, fête du vélo, bourses aux vélos...

La Ville a organisé un événement dédié aux deux roues l'été dernier sur le sujet et participé à l'événement convergence vélo. Elle renouvellera cette initiative.

#### **Action n°16 : je m'engage**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

*L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.*

C'est déjà le cas. Nous comptons renforcer cela sur le prochain mandat avec la mise en place de la vidéo verbalisation.

#### **Action n°17 : je suis indécis·e**

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : atelier mobile d'auto réparation, formation conduite à vélo en ville.

La Ville préfère organiser elle-même ce type d'animation.

### **Commentaires généraux**

*Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e*